

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : **Culture Anglaise et Littérature**

PROGRAMME : Formation générale – 1^{er} ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : 604 : Anglais, langue seconde

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS¹ DU COURS	BUREAU	poste	courriel
Isabelle Grossenbacher	A-240	6613	i.grossenbacher@cegepmontpetit.ca
Alethea Paquiot	A-242	6421	alethea.paquiot@cegepmontpetit.ca
Olivier Pelletier	A-244	5865	olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca
Jennifer Ryan	A-238	2649	jennifer.ryan@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

**COORDONNATEUR DU
DÉPARTEMENT**

	BUREAU	poste	courriel
Jennifer Ryan (Longueuil)	A-238	2649	jennifer.ryan@cegepmontpetit.ca
Isabelle Grossenbacher (ÉNA)	C-163b	6613	i.grossenbacher@cegepmontpetit.ca

¹ Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épïcène et elle englobe de ce fait le féminin.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF MINISTÉRIEL

CODE : 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portés sociale et culturelle.

OBJECTIF TERMINAL

Analyser de façon nuancée en anglais, à l'oral et à l'écrit, des œuvres littéraires et des sujets à portée sociale ou culturelle.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement, enseignement magistral, organisation de tables rondes, ateliers d'écriture et autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices d'usage langagier et grammatical; lecture de textes de divers genres; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; ateliers d'écriture, tables rondes; travail de recherche en bibliothèque ou sur internet; présentation des résultats de la recherche; visionnage de vidéos à des fins de discussion ou d'analyse.

Vu la nature des cours de langues, la durée et la fréquence des explications et activités en mode synchrone ainsi que les logiciels utilisés pourraient varier pour chaque cours. Votre professeur vous communiquera les détails nécessaires.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE et OUTILS TECHNOLOGIQUES UTILISÉS DANS CE COURS

- Connexion Internet fiable, ordinateur avec caméra et microphone

Il est à noter que le fait de n'utiliser qu'un cellulaire pour suivre ses cours et réaliser les activités pédagogiques demandées n'est pas recommandé. Le collège a mis sur pied un système de prêt de matériel informatique pour les étudiants qui en expriment le besoin; les étudiants devraient se prévaloir de ce service dès le début de la session.

Votre courriel du CÉGEP : matricule@cegepmontpetit.ca

Afin de continuer de vous soutenir à distance, le Cégep met à votre disposition [un service d'assistance technique](#) générale par courriel. Pour y avoir accès, écrivez à 2020etudiants@cegepmontpetit.ca. Un technicien en informatique vous répondra.

Pour les groupes d'**Isabelle Grossenbacher**:

- *The Great Gatsby*, F. Scott Fitzgerald (Scribner) ISBN: 978-0743273565
- Text-Coop 29507 (*recueil de nouvelles*)
- *Avenues 3 English Grammar 2nd Edition*, Lynne Gaetz (Pearson)
ISBN: 978-2-7613-8432-2
- Zoom
- Google Classroom

Pour les groupes d'**Alethea Paquiot**:

- *American Born Chinese*, Gene Luen Yang (Square Fish) ISBN: 978-0312384487
- *Long Way Down*, Jason Reynolds (Atheneum/Caitlyn Dlouhy) ISBN: 978-1481438261
- *Saga of the Swamp Thing: Book One*, Alan Moore (Vertigo) ISBN: 978-1401220839
- Documents et Forum sur LÉA
- Zoom
- Moodle

Pour les groupes d'**Olivier Pelletier**

- Texte à déterminer avec le professeur
- Documents sur LÉA
- Teams
- Zoom

Pour les groupes de **Jennifer Ryan**:

- Documents et Forum sur LÉA
- Zoom

PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS Semaine 1 à 15		
1. Argumenter à l'oral		
1.1 Démontrer à l'oral sa position lors d'une interaction soutenue	<ul style="list-style-type: none"> • techniques d'argumentation • organisation et justification d'un point de vue • réinvestissement de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • prise de notes • recherche d'informations pertinentes • réflexion personnelle • préparation et pratique de l'exposé • élaboration de soutien visuel
1.2 Élaborer des arguments contraires	<ul style="list-style-type: none"> • éthique du respect et de l'ouverture • enchaînement d'idées • vocabulaire de débat et marqueurs de relation • Formulation de questions complexes dans le cadre d'un débat 	
1.3 Présenter les thèmes et le contexte socio-culturel d'œuvres étudiées	<ul style="list-style-type: none"> • identification du sens de l'œuvre dans son contexte • analyse des facteurs socio-culturels qui influencent l'auteur • discernement des thèmes d'une oeuvre • synthèse d'arguments principaux 	
2. Rédiger une analyse et réviser un texte		
2.1 Distinguer la structure de textes littéraires	<ul style="list-style-type: none"> • éléments littéraires : <i>plot structure, narrator, characters, theme, style</i> • figures de style : métaphore, comparaison, etc. • genres littéraires et/ou types de discours 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • recherche sur l'œuvre, son contexte et/ou l'auteur • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plan de texte
2.2 Interpréter le sens d'œuvres littéraires ou à portée socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • contexte socio-culturel d'une œuvre • lecture critique • résumé du contenu • analyse de la portée de l'œuvre 	
2.3 Composer un texte structuré	<ul style="list-style-type: none"> • grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation • procédés d'écriture, particulièrement la structure de l'essai : <i>thesis statement, topic sentences, restatement, paragraph division, quotations</i> • registre de langue et vocabulaire enrichi • défense d'un point de vue à l'écrit : prise de position et justification à partir d'exemples 	
2.4 Réviser ses écrits	<ul style="list-style-type: none"> • outils de révision: liste de vérification, grille d'évaluation, signes de correction • relecture et/ou révision entre les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> • réécriture de texte • exercices de grammaire au besoin • repérage et correction d'erreurs
2.5 Appliquer le code grammatical, syntaxique et orthographique	<ul style="list-style-type: none"> • grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation, incluant l'accord des noms, des adjectifs et des verbes, la concordance des temps, les marqueurs de relation et les structures parallèles 	<ul style="list-style-type: none"> • exercices de grammaire et de stylistique avancées et de vocabulaire enrichi

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Un minimum de 15% du pourcentage de la note cumulée doit être transmise à l'étudiant à la moitié des heures prévues pour le cours. (5. 2.3) Votre professeur vous communiquera d'avance les détails nécessaires quant aux lieux des évaluations (en classe virtuelle en mode synchrone selon l'horaire établi, en mode asynchrone, en présence au cégep, etc.), au matériel obligatoire, et aux outils technologiques qui seront utilisés dans le contexte de réalisation.

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture et/ou devoirs	individuel ou en pairs	2.1, 2.2, 2.5	compréhension de textes et/ ou de la grammaire; clarté et cohésion des réponses	tout au long de la session	20 %
Contrôle de grammaire et de stylistique	individuel	2.5	compréhension du code grammatical; vocabulaire enrichi	Les échéances précises seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur.	5 %
Rédactions (400 à 600 mots)	individuel	2	argumentation soutenue et structurée; compréhension de textes; contenu et clarté; vocabulaire enrichi; orthographe; grammaire; ponctuation; syntaxe	Deux fois au cours de la session	20 %
Évaluations orales (entre 5 et 8 minutes)	en groupe mais évaluation individuelle	1	organisation; contenu; argumentation; clarté; cohérence; participation; vocabulaire enrichi; grammaire	Deux fois au cours de la session	15 %
Évaluation finale : Évaluation orale (8 à 10 minutes)	individuel	1	organisation; contenu; argumentation; clarté; cohérence; vocabulaire enrichi; grammaire	Les échéances précises vous seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur.	20 %
Évaluation finale : Analyse critique littéraire (minimum de 550 mots)	individuel	2	compréhension des enjeux littéraires et de textes; argumentation approfondie; structure, contenu et clarté; vocabulaire enrichi; orthographe; grammaire; ponctuation; syntaxe	Les échéances précises vous seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur.	20 %
TOTAL					100 %

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.5.2.1). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe virtuelle ou physique ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA)

Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Présentation matérielle des travaux

Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur, telles que celles suggérées par la MLA (Modern Language Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.

Le professeur peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1^{er} manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2^e manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant d'entamer une demande de révision de note.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée. Que le professeur ait choisi un mode d'enseignement synchrone (en temps réel à heure fixe chaque semaine), asynchrone (en mode différé) ou hybride (synchrone et asynchrone), l'étudiant est tenu d'être disponible pour l'entièreté du bloc fixé à l'horaire.

Peu importe le mode d'enseignement choisi par le professeur, il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit par MIO. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant peut se faire exclure du cours.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

Nétiquette

Même dans le confort de votre chambre ou de votre salon, il y a une Nétiquette à respecter pour que les classes virtuelles se déroulent de façon harmonieuse afin de permettre des interactions similaires à une classe normale.

Que ce soit dans la façon de se présenter devant la caméra, dans l'utilisation du micro ou dans la façon de lever la main quand on veut prendre la parole, toutes ces balises se retrouvent dans la [Nétiquette que les étudiants doivent respecter](#).

CÉGEP ÉDOUARD MONTPETIT

Nétiquette Étudiants

Pour suivre mon cours à distance...

- Je respecte les autres :**
 - J'accède à la plateforme quelques minutes d'avance pour pouvoir régler les problèmes techniques qui pourraient survenir avant le début du cours.
 - J'active mon micro et ma caméra à la demande de l'enseignant seulement. Et je n'oublie pas de les refermer.
D'un coup que ce serait le moment où un coloc choisit de se faire un smoothie dans la pièce à côté...
 - J'attends mon tour de parole et j'utilise un vocabulaire compréhensible et respectueux, dans la zone de clavardage et ailleurs, comme si j'étais en présence des autres. Je vérifie les directives de mon professeur puisque certains logiciels permettent de lever la main ou d'utiliser le clavardage.
 - Je ne fais pas de saisie d'écran ou d'enregistrement à moins d'y avoir été invité.
Imaginez si c'était votre présentation qui se retrouvait à votre insu dans les réseaux sociaux...
- Je me prépare :**
 - Je choisis un endroit le plus calme possible pour ne pas déranger les autres.
Par exemple, évitez que votre sœur fasse son yoga en arrière-plan...
 - J'avertis mes proches que je ne dois pas être dérangé.
 - Je télécharge dès maintenant les logiciels nécessaires (s'il le faut) et je teste la procédure de connexion.
 - J'agis comme si j'étais en classe : j'ai une position adéquate et je ne fais pas autre chose en même temps.
La fin du cours sera un meilleur moment pour manger une tranche de pain maison.
- Autres règles :**
 - J'ai en main uniquement les documents nécessaires pour suivre le cours.
 - Je pense à l'image que je projette : tous les participants me voient et m'entendent.
 - J'évite les distractions en fermant mes autres écrans et en gardant ouverts que les logiciels utiles au cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au Cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique institutionnelle de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Directive relative à l'usage des appareils électroniques en classe

Cette directive est inscrite dans l'agenda des étudiants, dans la section *Collège en bref*, sous la rubrique *Cellulaire portables* et autre appareils électroniques en classe. La Direction des études du Cégep Édouard-Montpetit valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- l'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- l'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- l'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement. En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

ANNEXES

Le personnel du cégep Édouard-Montpetit et de l'ÉNA a mis en place les mesures nécessaires à la relance et au déconfinement partiels en prévision de la session Automne 2020. Afin d'assurer une rentrée harmonieuse et sécuritaire pour tous, consultez régulièrement cette section pour connaître les mises à jour et nouvelles informations qui y sont partagées selon l'évolution de la situation.

<https://www.cegepmontpetit.ca/coronavirus/etudiants#session-automne-2020-en-mode-hybride>

Le CAL : Le Centre d'aide en langues à Longueuil (CAL)

Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais ou espagnol

Le Centre d'aide en langues vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés dans le but d'améliorer votre maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol. L'objectif du Centre d'aide est de fournir gratuitement un service d'aide et de consultation linguistique à tous les étudiants du CEM qui désirent améliorer leurs connaissances de l'anglais ou de l'espagnol.

Le CAL vous propose quatre formules d'aide et d'accompagnement :

1) Aide individualisée – Selon votre horaire, vous serez jumelé avec un tuteur en mode virtuel (ou en présentiel lorsque cela sera permis) pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous le plus tôt possible en début de session pour profiter pleinement de ce service :

- par MIO en communiquant avec Isabelle Lapointe
- par téléphone : 450-679-2631, poste 7278
- en personne au local E-0012 (seulement si retour en présentiel)

Recrutement de tuteurs : Pour les étudiants plus avancés, vous pouvez offrir vos services de tuteur. Soumettez votre candidature aux coordonnées ci-dessus.

2) Apprentissage autonome – Abonnez-vous à la page Facebook « Centre d'aide en langues CEM/ÉNA » pour visionner des vidéos explicatifs de notions vues dans le cadre de vos cours ou encore pour trouver de la théorie sur différentes notions de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire.

<https://www.facebook.com/groups/centredaideenlangues/>

3) Aide ponctuelle – En période d'examens (mi-session et fin de session), des ateliers de révision et d'étude seront prévues.

4) Endroit propice à l'étude et au travail personnel - Lorsque la présence au CEM sera permise, venez compléter vos travaux et étudier au CAL. Vous y trouverez des livres de référence de grammaire et des dictionnaires. Plusieurs professeurs ou tuteurs offrent de plus des disponibilités sur place. Vous pourrez leur poser vos questions ponctuelles.

Centre d'étude en anglais à l'ÉNA

Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais

Le Centre d'étude en langues vous propose un environnement favorable de l'anglais. L'objectif du Centre d'aide est de fournir gratuitement un service d'aide et de consultation linguistique à tous les étudiants de l'ÉNA qui désirent améliorer leurs connaissances de l'anglais.

Le Centre vous propose quatre formules d'aide et d'accompagnement :

1) Aide individualisée – Selon votre horaire, vous serez jumelé avec un tuteur en mode virtuel (ou en présentiel lorsque cela sera permis) pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous le plus tôt possible en début de session pour profiter pleinement de ce service :

- par MIO en communiquant avec Isabelle Grossenbacher
- par téléphone : 450-679-2631, poste 7278
- en personne au local C-122 (seulement si retour en présentiel)

Recrutement de tuteurs : Pour les étudiants plus avancés, vous pouvez offrir vos services de tuteur. Soumettez votre candidature aux coordonnées ci-dessus.

2) Apprentissage autonome – Abonnez-vous à la page Facebook « Centre d'aide en langues CEM/ÉNA » pour visionner des vidéos explicatifs de notions vues dans le cadre de vos cours ou encore pour trouver de la théorie sur différentes notions de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire.

<https://www.facebook.com/groups/centredaideenlangues/>

3) Aide ponctuelle – En période d'examens (mi-session et fin de session), des ateliers de révision et d'étude seront prévus.

4) Endroit propice à l'étude et au travail personnel - Lorsque la présence à l'ÉNA sera permise, venez compléter vos travaux et étudier au Centre d'étude en tout temps. Vous y trouverez des livres de référence de grammaire et des dictionnaires. Plusieurs professeurs ou tuteurs offrent de plus des disponibilités sur place. Vous pourrez leur poser vos questions ponctuelles.

Le CSA : Le Centre de services adaptés

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

La Boussole interculturelle

Pour les étudiants ayant un besoin de support pour surmonter les défis qui représentent l'adaptation au cégep ou à la culture québécoise et pour répondre aux exigences linguistiques en français, en anglais, et en informatique

En concertation avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiants autochtones et aux étudiants issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à différentes ressources pour faciliter leur intégration au cégep et leur cheminement scolaire incluant un accueil et de l'aide à l'intégration, un atelier "Réussir ses études au Québec", un accompagnement personnalisé, une orientation vers les ressources adéquates, un jumelage, un accompagnement dans la recherche d'accommodements raisonnables, et des activités de rencontre et de réseautage.

- par courriel : annie.nantel@cegepmontpetit.ca (ou via MIO)
- en personne : B24 (Longueuil) et C70 (ÉNA)